


# La privatisation de l'asile en Suisse

## POINTS PRESSE MIGRATIONS



### Compte-rendu du dernier point de presse migrations d'asile.ch

L'association Asile.ch a organisé un point de presse migrations en ligne le 3 septembre dernier sur le thème de la privatisation de l'asile en Suisse. Trois conférencières ont pris la parole : Camilla Alberti, chercheuse post-doctorante à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, Saskia Von Overbeck Ottino, pédopsychiatre et membre de Médecins Action Santé Migrant·e·s (MASM) et Annelise Bergmann, ex-infirmière dans un CFA et auteure du livre «Récit du bas seuil. Parcours d'une infirmière». Avec un focus particulier sur les prestations médicales, les trois intervenantes ont proposé des perspectives complémentaires sur la situation vécue par les requérant·es d'asile et réfugié·es, ainsi que par les professionnel·les de la santé.

Selon Camilla Alberti, on ne peut pas parler de privatisation

de l'asile au sens stricte du terme parce qu'il s'agit en réalité de la privatisation de certaines tâches. C'est donc une délégation de compétences qui représente moins une perte de souveraineté qu'une stratégie de l'Etat privilégiant la flexibilité. De plus, elle souligne que cette nouvelle formule prévoit une gestion « plus efficace » des ressources publiques en prenant en compte d'autres considérations économiques comme la réduction des coûts.

Toujours selon Camilla Alberti, la prise en charge des demandeurs et demandeuses d'asile a évolué à travers le temps. Ayant été depuis longtemps un partenariat entre public et privé (État et églises), elle observe un tournant qui s'est opéré depuis l'an 2000. La logique de la rentabilité a supplanté celle de l'accueil. La délégation aux entreprises privées de certaines prestations s'est institutionnalisée avec, comme corollaire, le développement d'outils managériaux, bureaucratiques et le dictat de l'intérêt économique.

Cette sous-traitance de certaines obligations de l'Etat a des effets selon la chercheuse. La multiplication des contrats fait de l'asile un marché au sein duquel le goût du profit prime sur les besoins fondamentaux des personnes réfugiées. Quant à la bureaucratisation, elle transforme le travail en tâches administratives suivant une logique managériale ce qui réduit le temps consacré au contact humain et ce qui marginalise ainsi le sens de l'accueil. Finalement, la sous-traitance entraîne une fragmentation des prestations, les disparités dans la qualité et la nature des services rendus ainsi que la dilution des responsabilités au sein de la chaîne complexe d'acteurs.

Saskia Von Overbeck Ottino a quant elle analysé dans sa présentation les pratiques de plusieurs entreprises actives dans le domaine de l'asile. Elle a relevé différents défis avec entre autres le manque de qualification et de spécialisation des employés, la difficulté d'accès à des interprètes, le manque de considération des besoins en termes

de santé mentale et le tout dans un contexte d'urgence permanent.

Toujours dans le domaine médical, Annelise Bergmann a partagé un témoignage émouvant en évoquant des manquements graves dans la prise en charge des demandeurs et demandeuses d'asile qui l'ont finalement conduit à démissionner de son poste.

La conférence s'est conclue par une dernière allocution de Saskia Von Overbeck Ottino qui a précisé qu'il est toujours possible de faire mieux si on garde en tête les droits et les besoins des personnes réfugiées.

Cette conférence peut être regardée sur le lien suivant : Point presse migrations – Privatisation de l'asile en Suisse (youtube.com)

## **Présentation des points presse migrations**

### **Organisation pratique**

Chaque séance dure 1h, entre 12h15 et 13h15. A destination des professionnel·les des médias, elle se déroule en ligne et traite d'une thématique en lien avec l'actualité suisse.

### **Collaboration avec la recherche en migration**

Vivre Ensemble collabore pour avec le réseau nccr -on the move (Pôle de recherche national sur la mobilité et la migration) qui rassemble des chercheur·euses, expert·es des questions migratoires. Ils·elles proposent leur expertise à partir de la vulgarisation de leurs recherches.

### **Expertise issue du terrain**

Un·e professionnel·le de terrain participe à ces rencontres afin d'agrémenter les discussions de cas concrets issus de la pratique. Suivant les thématiques, il peut s'agir de juristes de l'asile, représentant·es du monde médical, assistant·es sociaux·ales, chargé·es d'information ou autre.

Retrouvez tous les points presse d'asile.ch en cliquant [ici](#).

**Jean Claude Nimenya**

**Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**